

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2009 Avenant 2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Rénovation de la salle des fêtes « Chez Nous »	814 824,33 € (<i>approuvé par le Collège communal le 18/11/2014</i>)	

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	10.300 €
	Type : Récupération frais énergie	Montant annuel	5.880,73 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Gaz, électricité, eau	Montant annuel	13.194,40 €
	Type : Fournitures diverses	Montant annuel	1.980,85 €
	Type : Prestations de tiers	Montant annuel	7.389,29 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Personnel	Montant annuel	11.827,61 €
	Type :	Montant annuel	
	Type :	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	-18.211,42 €
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2016	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Extension de la Maison de Village et aménagement d'une salle des fêtes à Wodecq (MAISON DES SOTS D'OCQ)		

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	15.425 €
	Type : Récupération frais énergie	Montant annuel	15.512,62 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type : Gaz, électricité, eau	Montant annuel	15.953,49 €
	Type : Proximus	Montant annuel	1.020,19 €
	Type : Fournitures diverses	Montant annuel	599,16 €
	Type : Prestations de tiers	Montant annuel	3.324,44 €

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Personnel	Montant annuel	11.827,61 €
Bénéfices ⁷ = recettes moins charges		Montant annuel	-1.787,27 €
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final
--	-------------------	--------------------	----------------

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	(biffer les mentions inutiles)		Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide		

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	100 €
	Type :	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Personnel	Montant annuel	2.244,31 €
	Type :	Montant annuel	
Bénéfices¹¹ = recettes moins charges		Montant annuel	-2.144,31 €

⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
-----------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	



¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹³	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ¹⁴
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ¹⁵	CLDR - 24 janvier	Nombre de présents	18 (7 excusés)
	CLDR – 4 avril		9 (6 excusés)
	CLDR – 7 septembre		9 + 24 citoyens (4 excusés)
	CLDR – 25 octobre		18 (11 excusés)
	CLDR – 9 novembre		10 (9 excusés)
	Groupe Agriculture – 12 avril		28
	Groupe Agriculture – 16 mai		16
	GT Chapelles de Wodecq – 22 août		9
Réflexion sur l’opération de développement rural			

¹³ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁴ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁵ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Le 4ème PCDR d'Ellezelles était toujours en phase d'élaboration en 2023. Suite au départ, fin novembre 2022, de l'employée communale chargée de la rédaction du PCDR, la commune a engagé en juin 2023 un nouveau Gestionnaire Ruralité Environnement Climat Énergie et Mobilité (GRECEM) ayant cette tâche afin de terminer l'élaboration.

Commission locale de Développement rural :

La CLDR s'est réunie à 5 reprises, avec les principaux ordres du jour suivants :

- Le 24 janvier : retour sur la consultation en ligne des fiches-projets (en construction) et dernières informations sur certains projets ; révision des priorités des projets ; choix des premières conventions à solliciter en Développement rural.
- Le 4 avril : rapport annuel 2022 de l'opération de Développement rural ; point sur la suite de l'élaboration du PCDR.
- Le 7 septembre : réunion, ouverte aux riverains du centre de Wodecq, consacrée au diagnostic de la place en vue de la rédaction de la fiche-projet choisie comme demande de 1^{ère} convention DR.
- Le 25 octobre : approbation de l'avant-projet de PCDR.
- Le 9 novembre : approbation de l'avant-projet de PCDR (2^{ème} réunion car pas de quorum citoyen le 25/10).

Groupe Agriculture :

En 2023, le 2^{ème} calendrier de portraits agricoles a été diffusé auprès de l'ensemble de la population en toutes-boîtes. D'autre part, le groupe a continué de communiquer en publiant des articles, dans chaque édition du bulletin communal, sur divers sujets liés aux saisons et à la vie dans les fermes.

Une réunion a été organisée le 12 avril par la commune suite aux réactions des agriculteurs sur la nouvelle mesure de la PAC BAE 5 visant à limiter les risques d'érosion. Celle-ci a permis d'échanger sur les difficultés rencontrées et de définir une procédure d'action pour aider les agriculteurs concernés. Le point a également été fait sur le travail de communication qui se poursuivait avec les citoyens via le bulletin communal.

Le Groupe Agriculture s'est également réuni le 16 mai afin d'établir le bilan des actions déjà réalisées et de déterminer quels moyens allaient être mis en œuvre pour amplifier les échanges avec les Ellezellois.

Groupe de Travail « Chapelles » de Wodecq :

La carte des balades réalisée en 2022 a continué à être diffusée en version papier dans les lieux touristiques et à l'Administration communale.

	En vue d’initier un travail de restauration de certaines chapelles le nécessitant, une réunion a été organisée le 22 août avec Qualité Village Wallonie. Le chargé de projet est venu présenter les aides que l’association pouvait apporter au GT. Une liste de 3 chapelles prioritaires a été établie pour y mener des interventions via les subsides du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Les démarches se poursuivront en 2024.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	<i>Sans objet – Plus de PCDR valide</i>
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d’exécution	

--



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Mardi 24 janvier 2023 à 19h30 – Salle du Conseil communal à Ellezelles

Présences :

Alexandre Boitte, Ides Cauchie, Paul Closset, Isabelle Coppée, Paul De Caluwe, Charles De Volder, Jean-Baptiste Deramée, François Everaert, Gaétan Francart, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Nicolas Herbecq, Frédéric Hustache, François Otten, Laurence Quittelier, Guy Tunstall, Jean-Jacques Van Weymeersch, André Vanden Herrewegen, Hubert Verbaert.

Invités :

Ecole Saint-Joseph, Agence de Développement local, Parc naturel du Pays des Collines.

Commune d'Ellezelles :

Marie De Volder et Liza Cornu – Agents Relais PCDR.

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens – Agent de Développement.

Excusés :

David Clicheroux, Stéphane Debroux, Hubert Deschamps, Fabrice Desterke, Christian Pieman, Godelieve Roels, Valérie Wannyn.

Compte-rendu

Le Président, François Otten, souhaite la bienvenue et remercie les membres présents pour leur participation.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 16 JUIN 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. POINT SUR L'ÉLABORATION DES FICHES-PROJETS DU PCDR : RETOUR DE LA PHASE DE CONSULTATION EN LIGNE ET ADAPTATIONS DES FICHES-PROJETS.

Nathalie Squerens rappelle que suite à la dernière réunion de CLDR, les fiches-projets avaient été mise en ligne sur la plateforme de consultation (<https://participation.frw.be/fr-BE/folders/ellezelles>) du 26/11 au 11/12. Les projets étaient repris sous forme de vignettes avec un descriptif succinct et les fiches étaient consultables en format pdf. Il était possible d'ajouter des commentaires et d'apporter des éléments complémentaires afin d'aider à la finalisation des fiches-projets.

De nombreux commentaires ont été publiés et de nouvelles personnes se sont connectées au site. Un pic de consultation a été observé durant cette période.



Certains projets ont suscité des réactions, notamment le projet concernant l'ancien collège d'Ellezelles. D'autre part, la commune attendait le retour d'appels à projets afin de savoir si ceux-ci devraient être intégrés ou non dans le PCDR.

Les projets concernés sont :

- **Cœur de Lahamaide :**

Ce projet a été rentré par la commune dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village » lancé par le Ministre Collignon, et sélectionné pour un subside de 500.000€. Pour rappel, il concerne un périmètre assez large du carrefour près du garage Rasson jusqu'à la sortie du village vers Lessines. L'idée générale est de sécuriser la traversée du village en réduisant la vitesse.

La prochaine étape est la désignation d'un auteur de projet.

Etant donné que ce projet ne prendra en compte qu'une partie des aménagements, il est suggéré de scinder la fiche-projet initiale en 2 parties :

- o Aménager le cœur de Lahamaide: volet 1 - Cœur de Village => Lot 0.
- o Aménager le cœur de Lahamaide: volet 2 - Aménagements complémentaires => Lot 3.

- **Bâtiment de l'ancien collège :**

Suite aux diverses réactions formulées via la plateforme de consultation, la commune a organisé le 20 décembre une rencontre avec les propriétaires et l'école Saint-Joseph qui occupe les lieux. La question de la possibilité de vente des bâtiments a été clairement posée : il n'en n'est pas question actuellement. Des souhaits d'amélioration et d'embellissement ont été formulés par l'école qui est locataire du rez-de-chaussée où se trouvent plusieurs classes.

La fiche-projet intitulée « Faire de l'ancien collège une Maison multiservices » est conservée mais reportée en Lot 3 pour répondre aux demandes formulées par les citoyens et au cas où une opportunité se présenterait dans les 10 ans.

- **Appel à projets « Tiers-lieux ruraux » :**

En parallèle au projet d'extension de la Maison du Pays des Collines, la commune a répondu à l'appel à projet « Tiers-lieux ruraux » pour créer un espace de coworking. Celui-ci n'a pas été retenu.

Il est proposé d'ajouter une fiche-projet intitulée « Créer un espace Tiers-lieu à Ellezelles ».

3. CHOIX DES PRIORITÉS ET DISCUSSION SUR LES PREMIÈRES CONVENTIONS À PROPOSER EN DÉVELOPPEMENT RURAL

En fonction des éléments précédents et sur base du tableau des projets ci-dessous, les priorités sont revues. Afin de clarifier également la répartition de projet dans le temps, ceux qui étaient repris comme transversaux sont répartis dans les lots correspondant au démarrage du projet, même s'il est prévu sur un plus long terme.

Priorités		Lot 0	Lot 1 Court terme	Lot 2 Moyen terme	Lot 3 Long terme
1	Développer et faire reconnaître les bibliothèques		x		
2	Mettre en évidence le petit patrimoine			x	
3	Mettre en valeur les moulins de l'entité			x	
4	Préserver et faire connaître le patrimoine immatériel			x	
5	Mettre en vie le moulin du Cat Sauvage			x	
6	Développer et renforcer l'accueil touristique		x		
7	S'appuyer sur le patrimoine pour développer l'offre touristique				x
8	Faciliter l'accès aux produits locaux dans les villages				x
9	Créer une filière bois				x
10	Développer l'agroforesterie		x		
11	Communiquer et sensibiliser autour de l'agriculture	x			
12	Inciter au développement des productions locales				x
13	Encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement			x	
14	Créer un hall relais agricole				x
15	Renforcer les services aux associations			x	
16	Faire de l'ancien collège une maison multiservices				x
17	Faire d'Ellezelles une commune zéro déchet			x	
18	Renforcer la trame noire			x	
19	Développer le maillage écologique		x		
20	Créer une école des devoirs			x	
21	Faire des abords de l'administration communale une zone conviviale			x	

22	Aménager le cœur d'Ellezelles			x	
23	Aménager la place de gare		x		
24	Aménager le cœur du Grand Monchaut				x
25	Aménager le centre de Wodecq		x		
26a	Aménager le cœur de Lahamaide: volet 1 - Cœur de Village	x			
26b	Aménager le cœur de Lahamaide: volet 2 - Aménagements complémentaires				x
27	Améliorer la qualité des cours d'eau				x
28	Développer la mobilité multimodale		x		
29	Développer et mettre en vie le réseau de sentiers				x
30	Améliorer la sécurité routière		x		
31	Mettre en place une politique de diminution de la consommation énergétique / Concrétiser les projets du PAEDC	x			
32	Développer l'habitat léger / alternatif				x
33	Lancer un plan de cohésion sociale		x		
34	Construire une stratégie globale d'aménagement du territoire		x		
35	Créer des logements tremplins			x	
36	Créer un espace Tiers-lieu à Ellezelles		x		
37	Créer un espace de détente et de sensibilisation à la nature				x
38	Elaborer un projet de quartier pour Beaubourg				x
39	Créer une cuisine de collectivité			x	
40	Créer des logements pour personnes âgées			x	
41 projets		3	11	14	13

Les projets subsidiaires en Développement rural en Lot 1 sont :

- Aménager la place de la Gare à Ellezelles : projet à revoir si opportunité d'achat de propriétés privées pour réaliser un aménagement cohérent en lien avec le Ravel.
- Aménager le centre de Wodecq : répond à une demande citoyenne en lien avec l'utilisation de la Maison des Sots d'Ocq (Maison de Village).
- Créer un Tiers-lieu à Ellezelles : dépendra de l'avancement de l'aménagement de la Maison du Pays des Collines.

Après discussion, une proposition d'ordre pour les premières conventions s'établit comme suit :

- 1^{ère} convention : Aménager le Centre de Wodecq.
- 2^{ème} convention : Créer un Tiers-lieu à Ellezelles.

4. DIVERS.

Sans objet.

Le secrétariat,

Nathalie Squerens,
Fondation rurale de Wallonie.

Le Président,

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Mardi 04 avril 2023 à 19h30 – Salle du Conseil communal à Ellezelles

Présences :

David Clicheroux, Paul Closset, Charles De Volder, Hubert Deschamps, François Otten, François Everaert, Thibaut Hellin, Laurence Quittelier, André Vanden Herrewegen

Commune d'Ellezelles :

Marie De Volder et Liza Cornu – Agents Relais PCDR.

Invités

Ecole Saint-Joseph : Virginie Naets.

Agence de Développement Local : Axelle Risselin.

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens – Agent de Développement.

Elodie Nise – Agent de Développement

Excusés :

Idès Cauchie, Isabelle Coppée, Isabelle Deramaix, Frédéric Hustache, Hélène Taelman, Hubert Verbaert.

Compte-rendu

Le Président, François Otten, souhaite la bienvenue et remercie les membres présents pour leur participation.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 24 JANVIER 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT ANNUEL 2022 DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

En 2022, la CLDR s'est réunie à 6 reprises pour **l'élaboration du PCDR** :

- 22 février: réunion sur le diagnostic croisé et l'aspect mobilité, cadre de vie et logement ;
- 9 mars: réunion sur la stratégie du PCDR : les enjeux pour les 10 prochaines années sont définis ;
- 25 avril: la CLDR définit la liste des projets du PCDR (1^{ère} partie) ;



- 18 mai: la CLDR liste les projets du PCDR (2^{ème} partie) ;
- 16 juin: la CLDR programme les projets à court, moyen et long terme ;
- 24 novembre: présentation des fiches-projets. Les fiches projets en construction sont consultables en ligne (<https://participation.frw.be/fr-BE/folders/ellezelles>).

De plus, la CLDR s'est réunie conjointement à la CCATM le 10 mai pour la charte paysagère du Pays des Collines.

Point sur les projets en convention DR

- Retour sur la maison de village et salle des fêtes de Wodecq.

Le projet est terminé et l'inauguration a eu lieu le 26 mars 2022.

- Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide.

Le projet est également terminé en 2022 et l'inauguration a eu lieu le 1^{er} juillet.

Ces deux projets constituaient les derniers du précédent PCDR qui est maintenant clôturé.

Un membre demande si tous les projets ont été réalisés ?

Nathalie Squerens répond que tous les projets mentionnés dans l'ancien PCDR n'ont pas aboutis. François Otten cite en exemple la place de la gare d'Ellezelles qui a été reprise dans le nouveau PCDR. Parfois, certains projets inscrits ne sont pas réalisés car ils nécessitent une acquisition (des subsides peuvent être sollicités pour cela), mais l'opportunité ne se présente pas.

Groupe Agriculture

Pour rappel, l'objectif du Groupe Agriculture est d'améliorer la communication entre les agriculteurs et les citoyens. Le groupe publie des articles dans les bulletins communaux et sur le site internet communal (<https://www.ellezelles.be/fr/economie/agriculture/articles-du-groupe-agriculture>)

Le calendrier des portraits agricoles 2022 a rencontré un grand succès, il a même fait l'objet de la couverture de presse par RTL. Une deuxième édition de celui-ci pour 2023 a été préparée en 2022 et le calendrier a été distribué en toutes-boîtes fin décembre.

Groupe de Travail chapelles à Wodecq

Le groupe a actualisé l'ancien circuit des chapelles de Wodecq et mis à jour la carte. Pour rappel, le tracé se base sur les points-nœud pédestres et la réalisation graphique de la carte a été prise en charge par la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde : elle reprend les points avec l'emplacement des chapelles. L'inauguration de cette carte s'est déroulée le 9 octobre 2022.

Pour information, cette carte n'a pas été distribuée en toutes-boîtes mais elle est toujours disponible à la Maison du Pays des Collines et dans les lieux touristiques d'Ellezelles.

3. POINT SUR LA SUITE DE L'ÉLABORATION DU PCDR.

Rappel sur la rédaction d'une fiche-projet

Nathalie Squerens rappelle le processus d'élaboration d'une fiche-projet.

Les projets doivent être avant tout classés par priorité :

- Lot 0 : projet déjà réalisé ou en cours
- Court terme (priorité 1) : projet activé dans les 3 ans
- Moyen terme (priorité 2) : projet activé dans les 4 à 6 ans
- Long terme (priorité 3) : projet activé dans les 7 à 10 ans

Le nouveau modèle de fiche-projet est assez complexe à compléter et celui-ci est différent si le projet est prévu à court, moyen ou long terme. Il s'agit d'un document de 6 pages (sans les annexes) qui reprend notamment :

1. La description succincte du projet
2. La justification du projet
3. Le lien à la stratégie du PCDR
4. Les impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société (+ aspect développement durable)
5. La localisation et le statut
6. Les parties prenantes, porteurs de projet
7. Le programme de réalisation
8. L'estimation globale du coût
9. L'évaluation avec les indicateurs d'évaluation et de résultat
10. La notice évolutive : les mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

Tout ce travail d'élaboration de fiches-projets est réalisé avec les ressources internes de la commune. L'objectif est d'avoir finalisé l'ensemble des fiches-projets pour la prochaine réunion CLDR qui validera l'avant-projet de PCDR.

Pour rappel, Nathalie Squerens montre un tableau qui reprend l'ensemble des projets prévus dans le PCDR. Le PCDR compte 41 projets:

- 3 projets lot 0
- 11 projets court terme
- 14 projets moyen terme
- 13 projets long terme

L'équilibre entre les projets à CT, ML et LT est respecté.

Les premières conventions négociées en DR

Pour rappel, la CLDR a proposé d'activer les deux fiches des projets suivants :

1. L'aménagement de la place de Wodecq (1^{ère} convention) ;
2. La création d'un espace tiers-lieu à Ellezelles (2^{ème} convention). La commune avait introduit un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Tiers-lieux ruraux ». Celui-ci n'a pas été retenu. En parallèle, le permis d'urbanisme pour l'extension de la Maison du Pays des Collines (où l'espace tiers-lieu est prévu) a été déposé.

François Otten mentionne le planning prévu pour les prochaines étapes du PCDR :

1. La CLDR valide le PCDR à l'issue de la réunion le 24 mai 2023. L'ensemble des documents sera envoyé 1 semaine avant la réunion.
2. Le dossier est envoyé au conseil communal pour approbation.
3. Le PCDR est envoyé au gouvernement pour être approuvé.

François Otten espère une première convention en Développement rural avant la fin de l'année pour l'aménagement de la place de Wodecq. L'objectif est d'obtenir le subsidie au budget 2023 étant donné les élections prévues en 2024.

4. DIVERS

La FRW présente un point divers :

- Consultation citoyenne pour la mobilité à Ellezelles.

Le SPW mobilité et infrastructures et le TEC mettent en place un dispositif d'information publique et de participation citoyenne sur leur réseau de transports collectifs à Ellezelles. L'objectif est d'écouter les avis fournis par les citoyens et les forces vives afin d'améliorer le réseau de transport public wallon. Toutes les informations sont disponibles via le lien suivant : <https://mobilli.citizenlab.co/fr-BE/projects/commune-de-ellezelles>. Les citoyens ont jusqu'au 16 avril pour faire entendre leur voix.

François Otten précise que le but est d'améliorer les déplacements au sein du bassin de transport Ellezelles-Ath. De nouveaux arrêts sont notamment à définir.

Certains membres pointent plusieurs anomalies du réseau actuel :

- Pour les écoles fondamentales, chaque enfant peut bénéficier du bus gratuitement jusqu'à ses 12 ans. On peut penser à réaménager le circuit mais il faut également tenir compte des horaires : le bus scolaire d'un enfant d'un membre passe à 16h15 à l'arrêt devant l'école, or l'école termine à 15h20.
- Un autre enfant bénéficie d'un grand bus à lui seul.
- De manière générale, une réflexion sur l'accessibilité aux écoles communales devrait également être menée car actuellement le trafic des voitures est trop important aux heures d'entrée et de sortie.

Il faudrait également tenir compte de ces problématiques lorsque le TEC va repenser sa ligne de bus.

François Otten a aussi 2 points divers :

1. Le collège communal souhaite réaliser 3 projets du Plan Stratégique Transversal (PST) avant la fin de la législature en 2024:
 - a. La « verdurisation » des espaces publics
 - b. Un parking de covoiturage
 - c. Un parking pour vélos

On demande l'avis de la CLDR et de la CCATM sur les endroits pertinents pour ces projets. Un retour par mail (auprès de Marie De Volder : mdv@ellezelles.be) est souhaité avant le 1^e mai.

Plusieurs pistes sont déjà proposées en réunion : placer le parking vélos et de covoiturage à proximité d'arrêts de bus.

Concernant la « verdurisation » : on propose la place d'Ellezelle qui est essentiellement minérale. Différents types de végétalisation peuvent être envisagés : les façades (ex. pour les rues Jean Vinois et d'Audenarde où la surchauffe est importante en été), la fontaine sur la place d'Ellezelles, les arbres sur les places et espaces publics (Place d'Ellezelles et de Wodecq, abords du CACS, « carrefour des aviateurs » à Wodecq, ...). On peut également ajouter des bancs aux endroits où les arbres seront plantés.

La commune se renseignera aussi sur les subsides possibles pour ces projets.

De plus, la commune prévoit 2 véhicules électriques partagés (carport et bornes de recharge) :

- 1 disponible pour les travailleurs de la commune
- 1 disponible pour tout citoyen d'Ellezelles

2. Projet Cœur de Lahamaide

Le cahier des charges pour désigner l'auteur est approuvé. Le périmètre du projet va être élargi. Une consultation sera faite avec tous les habitants du village de Lahamaide.

Un membre se demande quel sera l'impact de l'aménagement du cœur de Lahamaide sur le charroi et les agriculteurs ? Il faudra prendre cette thématique en compte notamment pour ne pas entraver le passage des convois agricoles.

Autre point divers :

Un membre signale le mauvais positionnement du passage piéton au carrefour de la rue Notre Dame et la rue Jean Vinois (N57).

François Otten propose que ces aspects de sécurité routière et de mobilité soient intégrés dans la réflexion concernant l'aménagement du site Beaubourg. Il signale que l'auteur de projet a été désigné : il reverra les premières esquisses, réalisées il y a 20 ans, qui prévoyaient 80 logements. Une intégration et des connections avec le centre d'Ellezelles seront également étudiées. La sécurisation de la Nationale 57 devra également être envisagée.

La CLDR et la CCATM seront consultées.

La question de l'accès des jeunes au logement est posée : comment les favoriser à Ellezelles ?

François Otten cite l'exemple des logements tremplins (location destinée aux jeunes couples) ou des logements « kangourou ». D'autre part, la commune compte rendre la vente de certaines habitations accessible financièrement.

Le secrétariat,

Elodie Nise,
Nathalie Squerens,
Fondation rurale de Wallonie.

Le Président,

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Jeudi 07 septembre 2023 à 19h30 – Maison des Sots d'Ocq à Wodecq

Présences :

Alexandre Boitte, Isabelle Coppée, Charles De Volder, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Nicolas Herbecq, Frédéric Hustache, Christian Jurquin, François Otten, Laurence Quittelier.

Commune d'Ellezelles :

Marie De Volder et Julien Van Eeckhout – Agents Relais PCDR.

Invités

Agence de Développement Local : Axelle Risselin.
24 citoyens présents.

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Mélanie Vandendriessche – Agent de Développement.
Nathalie Remy – Agent de Développement.

Excusés :

Paul Closset, Hubert Deschamps, Hubert Verbaert, Valérie Wannyn.

Compte-rendu

Le Président, François Otten, souhaite la bienvenue, remercie les membres présents pour leur participation et introduit la séance.

1. Quels enjeux pour le centre de Wodecq ?

Le projet d'aménagement du cœur de Wodecq s'inscrit dans une réflexion globale à l'échelle du village. Plusieurs projets sont menés en parallèle et doivent être pris en compte :

- Au niveau de la mobilité : réflexion sur la circulation automobile et la sécurité routière dans Wodecq, nouvelle ligne TEC, éclairage du sentier vers le terrain de foot
- Au niveau de l'assainissement : création d'une nouvelle station d'épuration

Dans le cadre de l'ODR, l'aménagement du centre de Wodecq est un souhait qui a été exprimé à de nombreuses reprises dès le début de la consultation citoyenne. Lors de ces réunions, les participants ont pointé essentiellement le manque de convivialité et la question du stationnement, notamment avec l'ouverture de la nouvelle maison de village. C'est notamment cet aspect et les conséquences en matière de mobilité qui ont décidé la CLDR à choisir le centre de Wodecq comme première convention, c'est-à-dire à solliciter les subsides wallons du Développement Rural.



L'objectif de la réunion du jour est d'identifier les enjeux pour le centre de Wodecq afin de s'assurer que l'aménagement futur réponde à la fois aux souhaits des habitants mais aussi aux exigences du Développement Rural (amélioration du cadre de vie, respect du développement durable, etc.).

2. Animation

La FRW propose aux participants de se rassembler en sous-groupes de 7 à 8 personnes. Chaque groupe dispose d'un support papier comprenant le plan du centre de village et le périmètre d'intervention ainsi que le questionnaire suivant :

- Quels sont les éléments positifs ?
- Quels sont les éléments à améliorer ?
- Le périmètre d'intervention est-il pertinent ?
- Existe-t-il des besoins particuliers ?

Les groupes sont invités à sillonner l'ensemble du périmètre pour répondre aux questions. À l'issue de la visite, il leur est demandé d'identifier les 3 enjeux prioritaires sur base d'une liste non exhaustive.

À leur retour dans la salle, les réponses sont compilées et une synthèse est présentée en plénière.

3. Résultats de la consultation

Un périmètre de travail est soumis aux participants. Un groupe suggère d'ajouter les prairies (privées) situées à la rue du Trieu pour créer des espaces de stationnement.

Les chemins situés rue de la Vicairie, rue du Poêlon et celui entre la place et le terrain de football sont également cités comme liaisons à aménager (revêtement et éclairage). Concernant ce dernier, Ores a un projet en cours d'éclairage « intelligent », portant sur chemin mais aussi sur le parking, le terrain de football et à l'arrière de l'église. Alexandre Boitte indique que le sentier sera aménagé dans le cadre de ces travaux.

Par ailleurs, il est proposé de créer un sens giratoire pour les rues de Lahamaide, Neuve et de Lattre et de replacer un rond-point en forme de banane au carrefour entre les rues Neuve, du Poêlon et Georges Dubreucq où les indications de circulation sont peu claires.

Les participants pointent, parmi les enjeux prioritaires, l'augmentation de places de stationnement, l'amélioration de la sécurité routière et la possibilité d'organiser des festivités. Sont également cités, dans une moindre mesure, la végétalisation de la place, l'intégration de mobilier et de la signalisation (commerces, services), l'enfouissement des câbles aériens et la rationalisation du stationnement (voitures et vélos).

Plusieurs éléments positifs sont relevés : la situation centrale de la place et sa superficie, permettant notamment l'installation d'un chapiteau pour la ducasse, le nombre de places de stationnement ainsi que le parking du terrain de football permettant de désengorger la place, le revêtement en béton (« propreté » et facilité d'entretien), la présence de commerces, la maison de village, la bibliothèque et le patrimoine (église, pompe à eau).

Concernant les points d'amélioration, de nombreux avis convergent sur le manque de parking disponible lors de festivités ou de funérailles. Plusieurs solutions sont proposées :

- Déplacer la plaine de jeux vers le terrain de basket - d'ores et déjà prévu par la Commune, il permettra de gagner quelques emplacements pour le parking
- Réserver des places aux riverains
- Tracer les emplacements de parking afin de rationaliser le stationnement sur la place et sur le parking du terrain de football – également prévu par la Commune à court terme
- Acquérir les prairies situées au début de la rue du Trieu pour en faire un parking végétalisé occasionnel
- Mettre la rue du Trieu à sens unique pour pouvoir créer du stationnement latéral

Le déplacement de l'arrêt de bus à un endroit plus stratégique est prévu. Des participants souhaitent que ce dernier fasse l'objet d'améliorations (abri, banc). Un espace de stationnement pour les vélos s'avérerait également utile, notamment pour les navetteurs empruntant la ligne de bus TEC.

Une borne de recharge pour véhicules électriques est sollicitée.

La sécurité routière est aussi l'objet de points d'attention :

- Délimitation de la place et de la route
- Sécurisation du chemin reliant la place à l'école et à l'arrêt de bus
- Circulation autour de l'église : étant donné l'impossibilité de se croiser, instauration d'un sens unique
- Actuellement, une bordure haute de 30 cm délimite le parking situé à l'arrière de l'édifice religieux de la prairie voisine : il est prévu de sécuriser le stationnement par l'installation d'une grille. A noter que l'accès à l'exploitation agricole devra bien entendu être conservé
- Pour les usagers faibles, création de passages piétons, notamment entre la place et la friagerie
- Installation de chicanes pour réduire la vitesse
- Prise en compte du charroi agricole dans les aménagements.

L'accès à la place s'avère actuellement difficile pour les personnes à mobilité réduite, avec l'absence de rampe pour monter sur les trottoirs, lesquels sont en pavé.

Le manque de convivialité est relevé ; la place ne sert pas de lieu de rendez-vous, d'espace de jeu pour les enfants ou d'aire de repos. La rationalisation du stationnement doit permettre d'augmenter la surface dédiée aux piétons.

La végétalisation de la place, notamment aux abords de l'église, peut aussi aboutir à davantage de convivialité : installation de bacs à fleurs, d'arbres d'ornements... Certains participants s'opposent cependant à la plantation d'arbres, fruitiers notamment car les fruits tombent au sol et attirent les insectes.

Toujours dans un cadre d'amélioration de la convivialité, l'installation de mobilier public (bancs, fontaine...) est sollicitée, ainsi que la mise à disposition de toilettes publiques.

Enfin, la signalisation de la place peut être enrichie, notamment pour indiquer l'emplacement de la maison de village.

4. Suites

Alexandre Boitte précise que des tests seront menés sur la place (marquages temporaires) afin d'imaginer le futur de la place et que différents aménagements sont prévus à moyen terme.

La FRW conclut la réunion en informant des prochaines étapes de l'ODR, à savoir la validation du PCDR et de la première fiche-projet. Lorsqu'un auteur de projet sera désigné et aura réalisé une esquisse, celle-ci fera l'objet d'une nouvelle réunion citoyenne.

Le secrétariat,

Le Président,

Mélanie Vandendriessche
Nathalie Remy
Fondation rurale de Wallonie.

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Mercredi 25 octobre 2023 à 18h30 – Maison des Sots d'Ocq à Wodecq

Présences :

Alexandre Boitte, David Clicheroux, Isabelle Coppée, André Cotton, Paul de Caluwé, Isabelle Deramaix, Hubert Deschamps, Jean-Pierre Dusoulter, François Everaert, Gaëtan Francart, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Thibaut Hellin, Christian Jurquin, François Otten, Laurence Quittelier, Vincent Robin, André Vanden Herrewegen, Valérie Wannyn

Commune d'Ellezelles :

Julien Van Eeckhout – Agent Relais PCDR

Invitée

Agence de Développement Local : Axelle Risselin

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens – Agent de Développement.

Mélanie Vandendriessche – Agent de Développement

Excusés :

Paul Closset, Charles De Volder, Stefan Debroux, Guy Druez, Sylvain Dubuis, Frédéric Hustache, Véronique Marlier, Jérôme Meuris, Hubert Van Rechem, Jean-Jacques Van Weymeersch, Jean-Philippe Vercaigne

Compte-rendu

Le Président, François Otten, souhaite la bienvenue et remercie les membres présents pour leur participation à cette réunion importante. Il s'agit de la première des étapes de validation officielle du PCDR qui permettront le lancement des projets.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 04 AVRIL ET DU 07 SEPTEMBRE 2023

Les compte-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR D'ELLEZELLES ET PRÉSENTATION DE LA FICHE-PROJET DÉFINITIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE WODECQ

Julien Van Eeckhout se présente ; il est le nouvel agent relais du PCDR et a repris la rédaction.



Les membres de la CLDR ont eu l'occasion d'apporter leurs éventuelles remarques et corrections lors d'une phase de relecture qui s'est déroulée du 10 au 22 octobre 2023 sur le futur site du PCDR d'Ellezelles.

Julien Van Eeckhout présente le résumé du PCDR, un document d'une vingtaine de pages reprenant les grandes lignes de ce quatrième PCDR :

- Les dates clés
- Le bilan des 3 PCDR précédents
- Le diagnostic statistique
- La consultation citoyenne
- Le diagnostic croisé
- La stratégie
- Les projets
- Le tableau récapitulatif

Questions et remarques de la CLDR :

- L'aménagement du centre de Wodecq est-il lié à l'appel « Cœur de village » ?
Non, c'est le centre de Lahamaide qui sera aménagé dans ce cadre.
- Concernant l'aménagement de la place de Wodecq, les plantations doivent être étudiées pour convenir aux riverains.
En effet, lorsque l'auteur de projet sera désigné, les riverains et la CLDR seront consultés afin de s'assurer que le projet réponde à leurs desiderata.
- Concernant le centre de Wodecq, François Otten indique que la nouvelle ligne de bus TEC entre Ellezelles et Ath passera par Wodecq et sera effective en aout 2025. Un bus par heure passera chaque jour.
- La législation concernant les Plans de Cohésion Sociale (PCS) pourrait changer prochainement, notamment au niveau du nombre d'axes des droits fondamentaux.
La fiche-projet du PCS sera actualisée au moment de sa mise en œuvre.

La CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR et la première demande de convention consacrée à l'aménagement du centre de Wodecq.

Les membres se rejoignent pour féliciter l'équipe pour la rédaction du PCDR et pour avoir su retranscrire sur papier l'ensemble des réflexions menées lors de son élaboration. Ils apprécient le nouveau site internet consacré au PCDR et souhaitent que la communication soit poursuivie par ce biais.

La FRW poursuit la présentation avec les prochaines étapes à réaliser :

- L'approbation de l'avant-projet de PCDR par le Collège communal
- La demande d'avis de conformité
- L'approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Le passage au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT)
- L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Pour le passage au PAT, une délégation représentant la Commune doit aller défendre le projet de PCDR. Cette délégation comprend un représentant du Collège communal, de l'auteur de PCDR (la commune dans le cas d'Ellezelles), de la FRW et de la CLDR.

Le représentant de la CLDR aura pour rôle de présenter sa commune, témoigner de la participation citoyenne durant l'élaboration et de répondre à d'éventuelles questions sur le sujet.

Les critères à avoir pour représenter la CLDR sont réfléchis en séance. La CLDR souhaite que son représentant :

- Ait été assidu aux réunions
- Soit neutre politiquement
- Soit disponible.

La FRW propose de faire une élection sans candidat. Après un tour de table des prénoms, chaque membre de la CLDR reçoit un bulletin de vote et y inscrit son choix. Après dépouillement, ont obtenu le

maximum de votes Laurence Quittelier (4 voix attribuées) et André Cotton (3 voix attribuées). Ils participeront tous les deux aux préparations et seront respectivement effectif et suppléant.

3. DIVERS

- **Inventaire du Petit Patrimoine de la Commune**

François Otten et Alexandre Boitte indiquent que le Collège a décidé de collaborer avec l'asbl Qualité Village Wallonie pour effectuer un recensement participatif du patrimoine de la Commune. Le coût a été estimé à 8.000€ pour les 3 villages et sera budgétisé via le poste « budget citoyen » qui n'a pas été utilisé en 2023.

La CLDR estime que c'est une très bonne initiative ; souvent les citoyens manquent d'information sur le patrimoine et sur sa valeur. Ce projet viendra en complément du recensement du patrimoine majeur, réalisé par l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) en 2022 : l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC). Celui-ci est disponible sur le site www.ipic.be.

- **Quel nom pour le site du PCDR ?**

La FRW suggère d'appeler le site consacré au PCDR : pcdrellezelles.info et souhaite savoir si la CLDR a d'autres suggestions.

La CLDR estime qu'il faut garder PCDREllezelles mais suggère que l'extension du nom de domaine soit « .be » plutôt que « .info ». La FRW, qui gèrera le site, se renseignera pour voir si cela s'avère possible.

Ndlr : L'extension « .be » serait payante pour la Commune car non prise en charge par l'organisme par lequel passe la FRW pour la confection du site. Le nom du site sera donc bien pcdrellezelles.info.

- **Comment communiquer au grand public lors de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon ?**

Les membres de la CLDR souhaitent que la communication soit faite via le site internet et la page Facebook de la Commune. Ils proposent aussi de contacter Notélé afin de voir s'il est possible de réaliser un reportage spécifique. Enfin, pour rendre la matière plus « digeste », il est proposé de faire les publications en plusieurs fois, sous la forme d'un feuilleton.

- **Prochaines réunions**

L'actualisation de la charte « Bien vivre ensemble » sera faite conjointement entre la CLDR et le groupe Agriculture. Une réunion sera programmée dans les prochaines semaines. En début d'année prochaine, une réunion de CLDR sera consacrée au rapport annuel et à la programmation des fiches action

François Otten remercie et félicite les participants pour leur implication dans l'élaboration du PCDR. La réunion se clôture autour du verre de l'amitié.

Le secrétariat,

Le Président,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

François Otten,
Echevin du Développement rural.



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune d'Ellezelles – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Jeudi 9 novembre 2023 à 19h30 – en visioconférence

Présences :

Alexandre Boitte, David Clicheroux, Isabelle Coppée, Paul de Caluwé, Pascal Dumont, Jean-Pierre Dusoulier, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, Laurence Quittelier, André Vanden Herrewegen, Valérie Wannyn.

Commune d'Ellezelles :

Julien Van Eeckhout – Agent Relais PCDR.

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens – Agent de Développement.

Mélanie Vandendriessche – Agent de Développement.

Excusés :

Paul Closset, André Cotton, Isabelle Deramaix, Hubert Deschamps, François Everaert, François Otten, Thibaut Hellin, Vincent Robin, Jean-Philippe Vercaigne.

Compte-rendu

Pour rappel, cette réunion comporte le même ordre du jour que pour la réunion du 25 octobre 2023 puisque le quorum n'avait pas été atteint pour la validation de l'avant-projet de PCDR par la commission.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR DU 04 AVRIL ET DU 07 SEPTEMBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR D'ELLEZELLES ET PRÉSENTATION DE LA FICHE-PROJET DÉFINITIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE WODECQ

Julien Van Eeckhout et les agents de la FRW présentent le résumé du PCDR qui reprend les différentes parties du document :

- Les dates clés
- Le bilan des 3 PCDR précédents
- Le diagnostic statistique
- La consultation citoyenne
- Le diagnostic croisé
- La stratégie
- Les projets



- Le tableau récapitulatif
- La demande de 1^{ère} convention DR pour le centre de Wodecq

En complément, la FRW rappelle les remarques émises lors de la réunion du 25/10 en séance (voir compte-rendu).

La CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR et la première demande de convention consacrée à l'aménagement du centre de Wodecq.

La FRW poursuit la présentation avec les prochaines étapes à réaliser :

- L'approbation de l'avant-projet de PCDR par le Collège communal
- La demande d'avis de conformité
- L'approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Le passage au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT)
- L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Pour le passage au PAT, une délégation représentant la Commune doit aller défendre le projet de PCDR. Cette délégation comprend un représentant du Collège communal, de l'auteur de PCDR (la commune dans le cas d'Ellezelles), de la FRW et de la CLDR.

Le représentant de la CLDR aura pour rôle de présenter sa commune, témoigner de la participation citoyenne durant l'élaboration et de répondre à d'éventuelles questions sur le sujet.

Lors de la réunion du 25/10, une élection sans candidat, selon des critères adoptés en séance, a été proposée et deux membres de la CLDR ont été plébiscités : Laurence Quittelier (4 voix attribuées) et André Cotton (3 voix attribuées). Ils participeront tous les deux aux préparations et seront respectivement effectif et suppléant.

3. DIVERS

• Prochaines réunions

Les membres de la CLDR seront invités prochainement à 2 réunions :

- L'actualisation de la charte « Bien vivre ensemble » sera faite conjointement entre la CLDR et le groupe Agriculture. Une réunion sera programmée dans les prochaines semaines.
- Début 2024, une réunion de CLDR sera consacrée au rapport annuel et à la programmation des fiches action.

Le secrétariat,

Le Président f.f.,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

Alexandre Boitte,
Bourgmestre.